



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
26 avril 2021

Séance du 30/04/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le trente avril, à 17 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
9

Représentés : Michel HERNANDEZ

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique NICOLLET

Délibération n°D_2021_031

Signature de la convention de partenariat pour l'opération Mallefougasse : portraits d'aujourd'hui

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal l'opération photos intitulée "**Mallefougasse : portraits d'aujourd'hui**" qui aura lieu sur la commune du 16 mai au 26 juin 2021 en partenariat avec l'association de sauvegarde du patrimoine Au Pied du Mur de Mallefougasse et le club photo de Malijai de l'Espace Collaboratif Equitable.

Dans la continuité des portraits d'antan des générations précédentes de Fougassais dont l'association Au Pied du Mur possède une large collection nommée « Gens d'ici », tous les habitants de Mallefougasse sont invités à se faire tirer le portrait en noir et blanc sur le lieu et dans la situation qu'il le souhaite : dans sa propriété, sur un site du village ou dans un studio photo mobile mis à disposition, avec un animal ou un objet qui lui est cher, seul, en couple ou en groupe (famille, collègues, association...), en portrait ou de pied. Les prises de vue, assurées par les membres bénévoles du Club photo de Malijai, seront effectuées sur les temps du week-end.

Les consommables, matériels, frais annexes et impressions sur différents supports seront financés par l'association Au Pied du Mur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, M. Patrick CLAUDE ne prenant pas part au vote :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer à signer la convention de partenariat entre la commune, l'association de sauvegarde du patrimoine Au Pied du Mur de Mallefougasse et le club photo de Malijai de l'Espace Collaboratif Equitable.



Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/05/2021 004-210401097-20210430-D_2021_031-DE